

## Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Alpes-Maritimes Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Et de l'Assemblée Générale Extraordinaire Samedi 24 février 2024 à Nice

Vérification du Quorum de l'AGO

Rappel du quorum : l'assemblée Générale Ordinaire ne peut délibérer que si le quart au moins des droits de vote est présent ou représenté. Le nombre total d'associations ayant droit de vote est de 80 pour un total de 463 voix. Le quorum constaté étant de 319 pour 53 associations présentes ou représentées, l'assemblée générale ordinaire peut donc valablement délibérer.

Le Président, M. Philippe TORT ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire à 9h10 et présente l'ordre du jour :

### 1. Validation du procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 4 Mars 2023

Le procès-verbal a été transmis à tous les présidents(es) d'associations, il était également disponible sur le site.

**Votants : 53 clubs / Voix totales : 319 Voix / Voix exprimées : 319 Voix**

**Nbre pour : 319 / Nbre contre : 0 / Nbre abstention : 0**

**Adopté à l'unanimité**

### 2. Rapport moral du Président

*Intervention de M. Philippe TORT, Président*

Chers membres du comité départemental,

Je vous adresse à tous un chaleureux accueil et je vous remercie sincèrement de votre présence aujourd'hui. C'est un réel honneur pour notre comité de vous avoir parmi nous en cette Assemblée Générale.

Permettez-moi tout d'abord de saluer la présence de nos invités de marque, qui témoignent de l'importance de notre rassemblement.

M. Philippe MANASSERO, président du comité départemental olympique et sportif.

Messieurs Jacky GUILLIEN, Président Régional de la Fédération Française de Randonnée, ainsi que le Docteur Bernard FLIPO, médecin au comité départemental des Alpes-Maritimes, votre présence parmi nous aujourd'hui renforce notre détermination à œuvrer ensemble pour le développement de nos activités et le bien-être de nos membres.

Je tiens également à exprimer ma gratitude envers toutes les dames et tous les messieurs qui représentent les associations affiliées à la Fédération Française de Randonnée et aux sports pleine nature. Votre engagement et votre soutien sont essentiels à la vitalité de notre comité et à la promotion de nos valeurs communes.

Cette Assemblée Générale est l'occasion pour nous de réfléchir sur les accomplissements de l'année passée, mais aussi de se projeter vers l'avenir avec ambition et détermination. La période écoulée a été marquée par des défis importants, mais grâce à notre engagement collectif, nous avons su relever ces défis et réaliser des avancées significatives.

C'est donc avec un profond sentiment de responsabilité et d'engagement que je vous présente le rapport moral de notre comité pour l'année écoulée. Ce rapport témoigne de notre détermination collective à promouvoir nos valeurs et à servir notre communauté, et je suis convaincu que, ensemble, nous continuerons à progresser et à nous dépasser.

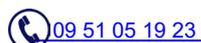
Que cette Assemblée Générale soit l'occasion d'échanges fructueux et de partage constructif.

L'année 2024 sera marquée de deux grands événements, tout d'abord année Olympique où la Fédération Française de Randonnée tient à apporter sa contribution et son soutien (nous avons plus de 20 disciplines différentes, mais pas encore olympiques) et année électorale dans les comités départementaux, régionaux et nationaux, pour le renouvellement des administrateurs.

La saison sportive 2022-2023 et l'année 2023 ont démarré sous de beaux et bons auspices, laissant derrière nous la crise sanitaire. Les activités pouvant ainsi reprendre sans contrainte.

Chaque année apporte son lot de réjouissance et également des aléas. Ce fut le cas cette année. Ce rapport moral est en fait un ½ rapport. Petit rappel, le premier semestre a été sous la présidence d'Alain BAUHARDT qui a démissionné à

**Comité Départemental des Alpes Maritimes • 6 bis boulevard Maréchal Juin - 06800 CAGNES-SUR-MER**



Fédération Française de la Randonnée Pédestre [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr)

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.  
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.



la fin du 2e trimestre. Je tiens et nous tenons tous à le remercier pour ces années passées au poste de Président et pour sa contribution.

En tant que Vice-Président, j'ai assuré la transition pour les tâches courantes durant le 3e trimestre et le comité directeur m'a désigné comme Président en septembre 2023, pour la durée de mon mandat jusqu'à fin 2024. Bien qu'étant depuis 10 ans au comité, je suis débutant dans cette fonction de Président.

Nous avons aussi eu la démission simultanée au même moment de trois autres administrateurs aux postes de trésoriers et au poste de responsable d'animations, ce sont Mme Christiane STENTA, Messieurs Bernard JAMA et Jean-Jacques SANDER, que nous remercions pour tout le travail et le temps passé au comité. Le comité s'est ainsi retrouvé sans trésorier, sans responsable PAVA, sans secrétaire général. Le bureau était constitué uniquement d'un président et d'un vice-président. Avec la salariée, que je tiens à remercier chaleureusement, les tâches de secrétariat et la trésorerie ont pu être assurées, avec beaucoup de résilience.

En ce début d'année 2024, avec beaucoup d'effort et avec votre aide, nous avons retrouvé un comité directeur renforcé avec de nouveaux administrateurs, dont surtout deux trésoriers et peut-être une nouvelle secrétaire générale.

Comme vous le savez, nous avons été élus pour 4 ans. Avec les nouveaux statuts, nos mandats expireront en octobre 2024. Vous serez alors convoqués à une AG électorale en même temps que la réunion annuelle des responsables de club lors du 4e trimestre 2024. Nous avons besoin d'administrateurs et surtout d'administratrices, car 9 postes femmes ne sont pas pourvus. Des appels à candidatures seront envoyés. J'espère que vous serez nombreux à y répondre.

Une nouvelle équipe se mettra en place, et il faudra désigner un nouveau Président. D'ores et déjà je vous annonce que je ne me serai pas candidat au poste de Président, si je suis élu pour un nouveau mandat d'administrateur.

Vous comprenez bien que les projets de l'année 2023 ont été fauchés par ce manque d'administrateurs, ce qui nous a obligés à annuler ou reporter diverses activités et projets.

Il y a néanmoins de bonnes nouvelles, car grâce à vous et à la surcotisation votée en 2023, cela nous a permis d'embaucher une intérimaire pour cette année, qui devrait soulager grandement notre salariée et mieux répondre aux demandes des clubs. Malheureusement ce ne sera qu'une brève éclaircie, car la politique tarifaire va changer pour la prochaine saison sportive. Cela vous sera détaillé durant l'AGO, car un vote est prévu.

Dans vos clubs comme au comité, nous sommes à la recherche de ressources humaines, mais aussi financières. Les subventions octroyées par le conseil départemental des Alpes-Maritimes baissent année après année et les produits des licences n'ont pas augmenté depuis 2020. En parallèle, les salaires augmentent et le coût de la vie a grimpé. Le comité devra s'adapter face à ces nouveaux challenges.

Sur le plan des activités sportives, nous avons réussi à maintenir et à nous impliquer fortement dans la Grande Randonnée vers Paris, dans le cadre de l'année Olympique. Joëlle FERAUD vous en donnera tous les détails. Merci et bravo à tous les administrateurs, bénévoles, et à vous les clubs. C'est une formidable réussite, rendu possible avec votre soutien et celui des communes traversées, dont Nice ville de départ. Nous étions les premiers à démarrer et observés par toute la France.

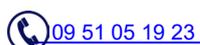
N'oublions pas que notre rôle premier est d'amener toujours plus de public à pratiquer nos activités, randonnée sous toutes ses formes, marche nordique, longue cote et marche aquatique, trail, randochallenge®, fast hiking et prochainement Bungy Pump (bâton à pompe ou ressort). Pour améliorer et maintenir un bon état de santé.

Les commissions Sentiers/Itinéraires/numérique, Formation et Séjours ont continué à fonctionner avec beaucoup d'actions. Mme Martine CHECH, Messieurs Patrick REY (représenté par M Gilles ABBES), Georges PHILIT vous donneront un état clair et précis de leurs activités. Bravos à eux et aux bénévoles.

La commission communication n'est pas en reste, et Michel PERACCHIA ainsi que la salariée, œuvre régulièrement pour maintenir à jour le site Internet, la Newsletter, le Rando 6, le guide des associations, Facebook, WhatsApp. Des nouveautés sont à venir, Michel PERACCHIA vous en parlera.

Par ailleurs, notre engagement en faveur du développement durable et de la préservation de l'environnement a été renforcé. Des actions concrètes ont été entreprises pour sensibiliser nos membres et la population locale aux enjeux écologiques, notamment à travers des initiatives de nettoyage. Nous sommes résolument engagés à jouer notre rôle dans la lutte contre le changement climatique et à œuvrer pour un avenir plus durable. Des actions sont menées au travers de rando Eco-Citoyenne.

**Comité Départemental des Alpes Maritimes** • 6 bis boulevard Maréchal Juin - 06800 CAGNES-SUR-MER



**Fédération Française de la Randonnée Pédestre** [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr)

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.  
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.



Enfin, je souhaite souligner notre engagement constant envers les valeurs de solidarité et d'inclusion. Nous avons continué à soutenir les initiatives visant à promouvoir l'égalité des chances et à offrir un accès équitable à nos activités, en particulier pour les populations défavorisées ou marginalisées. Notre comité demeure un espace où chacun se sent le bienvenu, quel que soit son origine, son âge ou son niveau de compétence. Ce fut le cas avec notre soutien pour la 2e édition « des quartiers aux sommets » qui a permis à des jeunes de découvrir la randonnée itinérante en traversant le Mercantour par le GR®52.

Bien sûr, notre travail est loin d'être terminé et de nouveaux défis se profilent à l'horizon. Nous devons rester vigilants face aux évolutions de notre environnement, qu'elles soient sociales, économiques ou sanitaires. Il est essentiel que nous continuions à travailler ensemble, dans un esprit de collaboration et de solidarité, pour surmonter ces défis et poursuivre notre mission avec détermination.

En conclusion, je tiens à remercier une fois de plus l'ensemble des membres du comité pour leur engagement et leur soutien indéfectible. C'est grâce à notre unité et à notre détermination que nous pourrions relever les défis à venir et continuer à faire progresser notre département dans la voie du progrès et du bien-être pour tous.

Je terminerai mon propos, en remerciant toute mon équipe départementale, c'est grâce à ces personnes ici présentes qui ont œuvré pendant leur mandat électif à maintenir notre comité départemental en première ligne au niveau fédéral, bien entendu notre agent de développement Aurélia KESSLER qui a orchestré avec force le travail des commissions et répondu aux sollicitations de nos collectivités départementales entre autres.

Je poursuivrai mes remerciements à vous, mesdames, messieurs, présidents dans vos associations affiliées à notre Fédération Française de randonnée, encore merci pour votre engagement et votre implication.

Je n'oublierais pas nos baliseurs, nos collecteurs, administrateurs, animateurs, formateurs, vous avez fait un travail remarquable lors de vos missions sur le terrain.

Enfin je remercie au nom de toute mon équipe du comité départemental Monsieur le maire de Cagnes-sur-Mer Monsieur Louis NEGRE représenté ici par Monsieur Richard LEMAN adjoint à la mairie de Cagnes-sur-Mer, pour la mise à disposition de bureau gracieusement durant ces années, Monsieur le Maire œuvre beaucoup pour l'ensemble des associations de sa ville et je tenais encore une fois à le remercier.

**Votants : 53 clubs / Voix totales : 319 Voix / Voix exprimées : 319 Voix**

**Nbre pour : 319 / Nbre contre : 0 / Nbre abstention : 0**

**Adopté à l'unanimité**

Pour faire suite à plusieurs démissions d'administrateurs en 2023, le comité directeur a coopté 5 administrateurs. Leurs ratifications sont soumises au vote.

### **3. Ratification de la candidate au comité Directeur : Anne-Marie Marquet**

Anne-Marie est Infirmière de métier, elle est adhérente du Club CHU de Nice, c'est la première fois qu'elle postule en tant qu'administratrice.

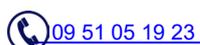
**Votants : 53 clubs / Voix totales : 319 Voix / Voix exprimées : 314 Voix**

**Nbre pour : 314 / Nbre contre : 0 / Nbre abstention : 5**

**Adopté**

### **4. Ratification du candidat au comité Directeur : Jean Pierre GALGANI**

**Comité Départemental des Alpes Maritimes • 6 bis boulevard Maréchal Juin - 06800 CAGNES-SUR-MER**



**Fédération Française de la Randonnée Pédestre www.ffrandonnee.fr**

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.  
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.



Jean Pierre a 76 ans, il est comptable de métier, il est adhérent du club VSA montagne. Il rentre au comité pour prendre le poste de trésorier adjoint

**Votants : 53 clubs / Voix totales : 319 Voix / Voix exprimées : 319 Voix**  
**Nbre pour : 319 / Nbre contre : 0 / Nbre abstention : 0**

**Adopté à l'unanimité**

#### **5. Ratification du candidat au comité Directeur : Christian GUESNEL**

Christian est Président du Club Randonice, il est également baliseur depuis plusieurs années. Il postule au comité pour prendre le poste de référent sur un secteur de balisage.

**Votants : 53 clubs / Voix totales : 319 Voix / Voix exprimées : 319 Voix**  
**Nbre pour : 319 / Nbre contre : 0 / Nbre abstention : 0**

**Adopté à l'unanimité**

#### **6. Ratification du candidat au comité Directeur : Thierry GUINOT**

Thierry a longtemps été administrateur au comité. Après une interruption d'un an, il reprend son poste d'administrateur à la commission séjours.

**Votants : 53 clubs / Voix totales : 319 Voix / Voix exprimées : 314 Voix**  
**Nbre pour : 314 / Nbre contre : 0 / Nbre abstention : 5**

**Adopté**

#### **7. Ratification du candidat au Comité Directeur : Bernard RICHOUX**

Bernard a 76 ans, il est adhérent du Club les joyeux randonneurs Vallérois à St Vallier-de-Thiery. Il est entré au comité pour prendre le poste de trésorier suite de la démission des 2 administrateurs en poste. Il précise qu'il arrêtera son mandat en fin d'année.

**Votants : 53 clubs / Voix totales : 319 Voix / Voix exprimées : 319 Voix**  
**Nbre pour : 319 / Nbre contre : 0 / Nbre abstention : 0**

**Adopté à l'unanimité**

**Le comité est actuellement composé de 14 administrateurs hommes et de 4 administratrices femmes.**

#### **8. Rapport financier 2023 – Lecture du rapport du vérificateur aux comptes (Annexe 1)**

*Intervention de M. Bernard RICHOUX, Trésorier*

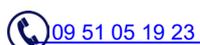
Le rapport financier a été approuvé par le CODIR du Comité Départemental de la Randonnée des Alpes Maritimes le 5 février 2024. L'essentiel est un résultat positif de 23 000 € qui se répartit de la façon suivante : recettes 216 000 €, et les dépenses s'élèvent 192 000 €. Le constat des recettes est une belle participation de la commission séjours (résultat de 10 000 €) ainsi que nos adhésions qui représentent 36 % des recettes. En ce qui concerne les dépenses, le poste le plus important est le fonctionnement général essentiellement les frais de personnel (salaires et charges).

Il y a eu très peu de manifestations en 2023 car la responsable du poste a donné sa démission au mois de juillet 2023, de plus nous vous rappelons que le poste de responsable PAVA est vacant.

Concernant les recettes des sentiers, il y a une grosse perte à la suite de la baisse de la subvention du conseil départemental, qui est passé de 20 000 € à 10 000 € !

## BILAN

**Comité Départemental des Alpes Maritimes** • 6 bis boulevard Maréchal Juin - 06800 CAGNES-SUR-MER



**Fédération Française de la Randonnée Pédestre** www.ffrandonnee.fr

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.  
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.



Le comité départemental dispose d'un fond de réserve de 289 000 €. Pour rappel, cette réserve est destinée à assurer la location de locaux si nous devons déménager (pour l'instant la ville de Cagnes sur Mer nous met à disposition un bureau gracieusement). Cette réserve permet également d'assurer le salaire de la salariée en cas de problème de trésorerie et le fonctionnement du comité sur au moins une année.

Enfin nous rappelons que les bénévoles ont fourni au total 9 955 heures de travail majorées à 19.82 € de l'heure (chiffre fourni par le National), l'équivalent de 197 308 € de dépenses si nous devons faire appel à des salariés.

En complément le vérificateur aux comptes approuve les dépenses de cette années (Annexe 2)

	Dépenses Prévisionnelles	Dépenses 2023	Recettes Prévisionnelles	Recettes 2023
Fonctionnement Général	58 700,00 €	56 421,92 €	1 500,00 €	3 175,68 €
Communication	4 050,00 €	4 051,16 €	1 000,00 €	404,28 €
Pratiques Adhésions	8 770,00 €	5 145,48 €	78 540,00 €	77 894,23 €
Séjours	61 800,00 €	91 571,17 €	66 850,00 €	101 059,12 €
Sentiers	19 900,00 €	15 477,79 €	33 800,00 €	16 906,00 €
Formation	39 790,00 €	20 194,85 €	18 320,00 €	17 178,50 €
Reserve Immo	7 000,00 €			
Totaux	200 010,00 €	192 862,37 €	200 010,00 €	216 617,81 €

Votants : 53 clubs / Voix totales : 319 Voix / Voix exprimées : 319 Voix

Nbre pour : 319 / Nbre contre : 0 / Nbre abstention : 0

Adopté à l'unanimité

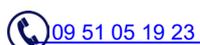
## 9. Présentation du budget prévisionnel 2024

*Intervention de M Bernard RICHOUX, Trésorier*

Les principaux ajustements du budget prévisionnel à prévoir pour l'année 2024 sont :

- Une augmentation des dépenses du fonctionnement général suite à l'embauche d'une intérimaire.
- Une augmentation des dépenses de la commission sentiers car la collecte n'ayant pas été effectuée depuis 2 ans, un important réajustement est à prévoir.
- Une subvention de la métropole sur la commission sentier pour la promotion du GR de pays Lou Camin Nissart.

Comité Départemental des Alpes Maritimes • 6 bis boulevard Maréchal Juin - 06800 CAGNES-SUR-MER



Fédération Française de la Randonnée Pédestre www.ffrandonnee.fr

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.  
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.



	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT GENERAL	74 650,00 €	2 500,00 €
COMMUNICATION	3 800,00 €	1 000,00 €
PAVA	4 700,00 €	91 600,00 €
SEJOURS	38 000,00 €	42 000,00 €
SENTIERS	33 300,00 €	24 900,00 €
FORMATION	38 500,00 €	30 800,00 €
PARIS 2024	2 650,00 €	2 800,00 €
	<b>195 600,00 €</b>	<b>195 600,00 €</b>

Votants : 53 clubs / Voix totales : 319 Voix / Voix exprimées : 319 Voix  
Nbre pour : 319 / Nbre contre : 0 / Nbre abstention : 0

Adopté à l'unanimité

#### 10. Présentation des tarifs (Annexe 3)

*Intervention de M. Philippe TORT, Président*

L'assemblée générale approuve, pour la saison 2024/2025 le tarif de base de la licence sans assurance à 28 € sans changer la répartition de son produit ?

Votants : 53 clubs / Voix totales : 319 Voix / Voix exprimées : 319 Voix  
Nbre pour : 192 / Nbre contre : 100 / Nbre abstention : 27

Adopté

L'assemblée générale approuve le maintien du tarif des autres titres ?

Votants : 53 clubs / Voix totales : 319 Voix / Voix exprimées : 319 Voix  
Nbre pour : 187 / Nbre contre : 99 / Nbre abstention : 33

Adopté

L'assemblée générale approuve le maintien des tarifs des affiliations ?

Votants : 53 clubs / Voix totales : 319 Voix / Voix exprimées : 319 Voix  
Nbre pour : 204 / Nbre contre : 77 / Nbre abstention : 38

Adopté

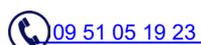
#### 11. Election des représentants à l'assemblée régionale (10 personnes maximum)

Philippe TORT président du comité et Joëlle FERAUD administratrice à la commission CDSI se présentent pour participer à l'assemblée Régionale.

Votants : 53 clubs / Voix totales : 319 Voix / Voix exprimées : 319 Voix  
Approbaton Philippe TORT  
Nbre pour : 314 / Nbre contre : 5 / Nbre abstention : 0

Adopté

Comité Départemental des Alpes Maritimes • 6 bis boulevard Maréchal Juin - 06800 CAGNES-SUR-MER



Fédération Française de la Randonnée Pédestre www.ffrandonnee.fr

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.  
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.



Approbation Joëlle FERAUD

Nbre pour : 319 / Nbre contre : 0 / Nbre abstention : 0

Adopté à l'unanimité

**12. Election des représentants aux assemblées fédérales (AGE et AGO) : un binôme : un titulaire + un suppléant (porteurs des voix)**

Philippe TORT président du comité se présente pour participer à l'Assemblée Fédérale, aucun suppléant ne s'est proposé.

Votants : 53 clubs / Voix totales : 319 Voix / Voix exprimées : 319 Voix

Nbre pour : 319 / Nbre contre : 0 / Nbre abstention : 0

Adopté à l'unanimité

**13. Présentation et approbation des mises à jour du Règlement Intérieur (Annexe 4)**

Votants : 53 clubs / Voix totales : 319 Voix / Voix exprimées : 319 Voix

Nbre pour : 296 / Nbre contre : 23 / Nbre abstention : 0

Adopté à l'unanimité

**Suspension de l'Assemblée Générale Ordinaire et ouverte de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

Rappel du quorum : L'Assemblée extraordinaire ne peut délibérer que si elle comprend au moins la moitié des membres présents ou représentés, représentant la moitié des voix.

Le nombre total d'associations présentes ou représentées ayant droit de vote est de 53 pour un total de 80 membres.

Le nombre de voix représente 319 pour 463, soit plus de la moitié.

Le quorum est atteint, l'assemblée générale extraordinaire peut donc valablement délibérer.

**14. Présentation et approbation des modifications des statuts**

*Intervention Mme Anne-Marie MARQUET, Commission PAVA*

**Statuts actuels adoptés par l'AGE du 04/03/2023**

Le Comité peut établir dans son Règlement Intérieur les règles pratiques de candidatures. Il bâtit, au besoin, un bulletin de candidature à présenter par les candidats.

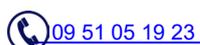
Les candidats au titre d'administrateurs ne peuvent se représenter au-delà de **4** mandats complets et successifs.

**Modification proposée pour l'AGE du 24/02/2024**

Le Comité peut établir dans son Règlement Intérieur les règles pratiques de candidatures. Il bâtit, au besoin, un bulletin de candidature à présenter par les candidats. Les candidats au titre d'administrateurs ne peuvent se représenter au-delà de **5** mandats complets et successifs.

**Clôture de l'assemblée Générale Extraordinaires et reprise de l'Assemblée Générale Ordinaire**

Comité Départemental des Alpes Maritimes • 6 bis boulevard Maréchal Juin - 06800 CAGNES-SUR-MER



09 51 05 19 23



alpes-maritimes@ffrandonnee.fr



https://alpes-maritimes.ffrandonnee.fr

Fédération Française de la Randonnée Pédestre www.ffrandonnee.fr

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.  
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.



## 15. Intervention des responsables de commissions

### Rapport d'activités – Commission statutaire PAVA/Manifestation (Annexe 5)

*Le comité n'ayant pas de responsable PAVA, la présentation de la commission a été réalisé par Joëlle FERAUD, administratrice à la commission CDSI.*

Ce qui a été réalisé dans l'année, l'évolution des licences est très prometteuse, 5 337 licenciés en 2023, qui se décompose comme suit : 5 290 licences club, 47 licences comité et 370 Pass Découverte. L'activité évolue chaque année, essentiellement le long cote et la marche nordique en grande progression.

En revanche, de nombreuses manifestations ont été annulées suite au départ de notre responsable Animation et par manque de bénévoles.

La Grande randonnée vers Paris a été un beau succès avec 663 participants et l'ensemble des communes et des clubs qui ont participé à cet évènement, ont été remerciés.

### Rapport d'activités Commission statutaire CDSI

*Intervention de M. Gilles ABBES (Administrateur CDSI) en remplacement de M. Patrick REY (Président de la Commission CDSI)*

La composition de la Commission Sentiers Itinéraires Numériques Départementale se fait comme suit : 10 membres du CoDir, 5 conseillers techniques, 66 baliseurs, 22 collecteurs, 5 gestionnaires, 2 aménageurs.

Leur terrain de jeu est tous les GR du département.

La plupart des baliseurs sont licenciés dans des clubs, 19 baliseurs n'ont pas renouvelé en 2023/2024 mais en fin mars une formation de 20 nouveaux baliseurs va être effectuée.

Remerciements pour tous les baliseurs qui se sont mobilisés pour la Grande Randonnée vers Paris.

Le bilan du balisage :

La diminution des subventions a eu un impact sur la réduction des kilométrages à savoir 420 km de GR ont été entretenus sur les 1060 Km dans les Alpes-Maritimes. De ce fait, le rôle de baliseur évolue avec cette diminution budgétaire, mais cela représente plus de 2500 heures de présence sur le terrain, avec les nombreuses interventions du GIGR06 pour des problèmes ponctuels sur des secteurs. Les baliseurs sont essentiels pour tous les randonneurs et promeneurs mais aussi le maillon indispensable au bon fonctionnement de la CDSI.

Le budget de la CDSI est équilibré cette année du fait de l'investissement en matériel de balisage et collecte

Les subventions du CD06, les conventions avec la Métropole NCA et les projets de création avec les villes d'Antibes et Villars-sur-Var sont les principales ressources budgétaires de la CDSI

2024 sera encore une année de restriction budgétaire du CD06. Nous aurons donc une année avec de nouvelles priorités mais aussi un peu moins de balisage. De ce fait nous allons orienter cette année 2024 vers de nouveaux projets et créations d'itinéraires, demandés par d'autres communes.

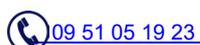
### Rapport d'activités Commission statutaire CDSI Numérique (Annexe 6)

*Intervention de Mr TORT Philippe, Président*

L'activité numérisation au sein des comités départementaux dans la CDSIN était marginale, il y a 10 ans.

La place du numérique devient dorénavant incontournable et majoritaire dans le fonctionnement de la CDSIN, à la fois dans la gestion du balisage, des sentiers, des publications et au niveau financier avec l'achat de matériel (GPS, logiciels, formations ...)

Comité Départemental des Alpes Maritimes • 6 bis boulevard Maréchal Juin - 06800 CAGNES-SUR-MER



Fédération Française de la Randonnée Pédestre [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr)

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.  
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.



Les bénévoles (baliseurs, collecteurs, aménageurs, gestionnaire, coordinateur édition ...) enrichissent notre base numérique fédérale.

Cela n'aurait pas pu être possible sans l'engagement de chaque bénévole.

Bilan :

Du fait de la perte de 50% de la subvention du conseil départemental, la priorité a été donnée au balisage des secteurs prioritaires, peu de collectes sur le terrain en 2023, pas de nouveau projet de création d'itinéraire, pas de nouvelles publications.

### Rapport d'activité Commission Communication

*Intervention de M. Michel PERACCHIA, Responsable Commission Communication*

La Newsletter et le Rando'6

La Newsletter mensuelle vous informe des manifestations et actualités à ne pas manquer et diverses infos utiles pour les activités de randonnée : [LE RANDO'6](#)

Le Rando'6 rappelle une fois par an les moments forts du Comité et les activités marquantes des différents clubs de l'année écoulée : [NEWSLETTER](#)

Facebook et Instagram

Facebook est le complément du site internet et plus orienté vers les actualités du Comité 06, plus facilement consultable sur les smartphones : [FACEBOOK](#)

Instagram vous propose les plus belles photos de nos activités et manifestations : [INSTAGRAM](#)

Nouveau site Internet

La Fédération Française de Randonnée se dote d'un nouveau CMS afin de rendre plus homogène l'ensemble des sites internet des différents comités départementaux et régionaux.

Les mêmes informations seront présentes sur le nouveau site, seule la présentation changera pour un look plus adapté à la consultation et au référencement sur Google.

L'adresse Internet restera identique

Le basculement est prévu au premier semestre 2024

[SITE ACTUEL CDRP06](#) / [NOUVEAU SITE CDRP06](#)

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions pour améliorer encore notre communication sur ces différents supports.

### Rapport d'activité Commission Formation

*Intervention de M. Georges PHILIT, Responsable commission Formation*

L'Équipe Départementale de Formation des Alpes-Maritimes continue de tout mettre en œuvre pour répondre aux besoins des associations en matière de formations qualifiantes ou thématiques.

Pour 2023, le bilan est plutôt positif.

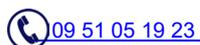
J'en profite pour remercier les formateurs pour leur disponibilité et leur motivation.

En effet pour Les formations « Qualifiantes » :

- Tronc Commun : 3 journées organisées : 36 inscrits
- Brevet Fédéral animateur de randonnée : 2 stages organisés : 24 inscrits - 24 Validés
- Brevet Fédéral animateur de Longe Côte / Marche Aquatique : 2 stages organisés : 21 inscrits – 21 validés
- Brevet Fédéral animateur de Marche Nordique : 1 stage organisé : 6 inscrits – 6 validés

Pour Les formations « Thématiques »

**Comité Départemental des Alpes Maritimes** • 6 bis boulevard Maréchal Juin - 06800 CAGNES-SUR-MER



**Fédération Française de la Randonnée Pédestre** [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr)

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.  
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.



- Les journées formations « Lecture de carte – Orientation » : Nombre de journée programmée : 03, Nombre de participants : 27
- Les journées formations « Iphigénie » - Nombre de journée programmée : 01, Nombre de participants : 5
- Sortie thématique « Géologie » : Nbr de sorties programmées : 02 – Effectuée : 01, Nbr d'inscrits : 11
- Stage Géologie sur 4 jours : 01 - Nbr de participants : 20
- Formation Correspondant Tourisme : Formations programmées : 01, Nombre de participants : 10

#### Programme formation pour 2024

Le programme des formations au niveau National est consultable sur le site de la FFRandonnée- Formations : <https://formation.ffrandonnee.fr/>

#### Les BF dans les Alpes-Maritimes (06)

- Brevet Fédéral Animateur Marche Nordique : 01 Stage  
Tronc Commun le 27/01/2024 – Phase Initiale les 16 et 17 mars 2024 – Phase Finale les 22 et 23 juin 2024  
Inscriptions clôturées.
- Brevet Fédéral Animateur de Randonnée : 01 Stage  
Tronc Commun le 25/05/2024 – Phase Initiale les 07 et 08 septembre 2024 – Phase Finale les 07 et 08 décembre 2024  
Inscriptions en cours
- Brevet Fédéral Animateur LC/MAC : 01 Stage  
Phase Initiale les 23 et 24 mars 2024 – Phase Finale les 22 et 23 juin 2024 - inscriptions clôturées.

#### Les formations thématiques dans les Alpes-Maritimes (06) :

- Lecture de carte – Orientation : 02 mars 2024 : Saint Cézaire-sur-Siagne – Stage complet
  - Formation Correspondant Tourisme : 18 mars 2024 : Cagnes-sur-Mer – Inscriptions en cours
  - Journée thématique Géologie : 12 mars 2024 : Cap Sicié – Inscriptions en cours
- D'autres journées vont être programmées au cours de l'année. Je vous invite à consulter régulièrement le site Internet du Comité Départemental de la randonnée des Alpes-Maritimes:  
<https://alpes-maritimes.ffrandonnee.fr/#gsc.tab=0>  
Ou sur le site fédéral de formation : <https://formation.ffrandonnee.fr/>

#### Les aides à la formation pour 2024

##### Aides au niveau Départemental (CDRP06)

- 45% sur les formations qualifiantes
- 3 aides maximales par association toutes activités confondues sur l'année calendaire
- Soumis à condition de réussite aux formations.

##### Aides à l'échelon Régional (CRRP – PACA) Pour l'année 2024

- Participation à hauteur de 150€
- 3 aides maximales par association toutes activités confondues sur l'année calendaire
- Soumis à condition de réussite aux formations.

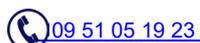
Reste à charge pour les associations sur un Brevet Fédéral :

- 690€ - (690\*45%) – 150€ = 690€ - 310,50 – 150 = 229,50 €

Prise en charge à 100% du 1er Animateur dans le cadre de la création d'un club ou diversification des activités, attention cette aide est incluse dans les 3 aides annuelles.

- CDRP06 : 45%
- CRRP-PACA : 55%

**Comité Départemental des Alpes Maritimes** • 6 bis boulevard Maréchal Juin - 06800 CAGNES-SUR-MER



**Fédération Française de la Randonnée Pédestre** [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr)

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.  
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.



## Rapport d'activité Commission Séjours

### *Intervention de Mme Martine CHECH, Responsable commission séjour/voyages*

Une très bonne année 2023 avec de beaux séjours tant pour le Comité que pour tous les clubs qui reviennent tous très enchantés.

De nombreux clubs choisissent de réaliser leur séjour comme chaque année, en toute sécurité et tranquillité en Utilisant l'Extension Immatriculation Tourisme de la fédération (UEIT).

Nous vous rappelons que les clubs ayant adhéré à l'Utilisation de l'immatriculation Tourisme depuis plusieurs années ou dernièrement sont couverts par la Responsabilité Civile Professionnelle qui couvre la responsabilité « de plein droit » que l'on encourt dès lors qu'ils déclarent leur séjour ou leur voyage. Sans oublier qu'elle permet de proposer aux participants l'assurance optionnelle d'annulation et d'interruption de séjour qui est appréciable en cas d'impossibilité de participer au séjour.

Notre comité a organisé en 2023 comme prévu, 3 séjours :

1 séjour dans le Val de Lys, en juin, au milieu de paysages grandioses qui nous émerveillent toujours et auprès de personnes attachantes qui reviennent souvent et avec qui nous avons passé de bons moments inoubliables.

1 voyage à l'Île Madère en septembre dans un petit coin de paradis charmant, par ses habitants et ses panoramas fascinants.

Et 1 long voyage sur l'Île de la Réunion en 21 jours pour faire découvrir et partager la beauté des paysages tous différents des 3 cirques nous avons terminé par 8 jours de détente sur l'Île Maurice, tout aussi attirante.

Un grand merci à tous ceux qui sont fidèles, avec qui nous gardons de bons souvenirs et qui nous font toujours confiance.

Prochainement, une journée de formation Correspondant Tourisme pour l'utilisation de l'Extension Immatriculation Tourisme (UEIT) aura lieu dans les locaux du Comité à Cagnes sur Mer.

N'hésitez pas à vous informer et à vous inscrire si vous êtes intéressés par l'UEIT ou si vos correspondants tourisme ont changé. Nous vous confirmerons les dates.

Nous sommes toujours là pour vous accompagner dans vos démarches, vous pouvez faire appel à nous.

Début mai nous partirons à 30 dans les 5 Terres pour parcourir les beaux sentiers de village en village, tant renommés, à la demande du club des Joyeux Randonneurs Vallérois de St-Vallier. C'est avec grand plaisir que je les accompagnerai et que nous visiterons ensemble ces charmants villages colorés. Merci à eux pour leur confiance.

Départ mi-juin en Slovénie pour découvrir les magnifiques sommets au cœur des Alpes Juliennes, entourés de lacs, où nous pourrions nous immerger de la culture locale et de son riche patrimoine culturel. Ce séjour a eu beaucoup de succès et a été vite complet avec 35 participants.

Et nous sommes toujours là pour vous accompagner vers des destinations de votre choix.

Excellente année à tous, faites-vous plaisir sur les sentiers avec de nouvelles découvertes !

## INTERVENTION DES INVITES

### *Intervention du Docteur Bernard FLIPO (Annexe 7)*

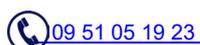
#### *Intervention de M. Jacky GUILLIEN, Président du Comité Régional*

Il constate une année 2023 un peu tourmentée et est admiratif devant cette résilience. Il félicite également la tenue, la qualité, de l'organisation de cette Assemblée Générale, ainsi que les intervenants.

La formation est un pilier de la fédération de Randonnée, formation de qualité qui a un coût important.

Remarque très positive concernant la grande Randonnée de Paris, succès de l'évènement, engouement et dynamisme qui s'est créé, alors qu'il y avait un doute mais réussite totale pour cet évènement.

**Comité Départemental des Alpes Maritimes** • 6 bis boulevard Maréchal Juin - 06800 CAGNES-SUR-MER



**Fédération Française de la Randonnée Pédestre** www.ffrandonnee.fr

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.  
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.



Un dispositif sera mis en place début mars pour des subventions de l'état pour les fédérations (l'A.N.S), qui prévoit une enveloppe globale qui sera répartie entre la Région et attribuée aux clubs, alors n'hésitez pas à présenter vos dossiers jusqu'au 20 Avril (date butoir)

A noter l'importance des votes des clubs, c'est primordial.

Tous les clubs de France vont élire tous les membres du comité directeur fédération

***Intervention de M. Philippe MANASSERO président du comité départemental olympique et sportif 06***

Pour limiter les frais administratifs, il propose le prêt de la salle de Nice Ouest et que les Dirigeant(es) de club mettent à disposition leurs salles pour les formations, afin de limiter les frais.

Il tient à remercier tous les clubs et licenciés

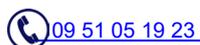
Il précise que le long côtes prend de l'ampleur et se développe avec une discipline de compétition

Il souligne la problématique des formations brevets fédéraux mais également la formation pour les dirigeant(es) afin de développer l'activité par le biais des réseaux sociaux et organiser spécifiquement des formations pour les dirigeant(es) de club.

Il propose également de développer et de travailler sur une stratégie pour réaliser des randonnées connectées dans le département, et enfin d'anticiper l'activité en vue des JO d'hiver en 2030.

**Fin de l'Assemblée Générale à 13 h 10**

**Comité Départemental des Alpes Maritimes • 6 bis boulevard Maréchal Juin - 06800 CAGNES-SUR-MER**



09 51 05 19 23



alpes-maritimes@ffrandonnee.fr



https://alpes-maritimes.ffrandonnee.fr

**Fédération Française de la Randonnée Pédestre** www.ffrandonnee.fr

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.  
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.



## QUESTIONS AU COMITE

CDRP ALPES MARITIMES :

**De nombreux clubs nous ont posé la question suite aux problèmes de prise de licence en début de saison, vous trouverez ci-dessous la réponse que nous a envoyé le siège le 27 mars 2024.**

*En effet, nous avons bien pris en compte les remarques de clubs et comités concernant des besoins d'anticipation sur les prises d'affiliation pour les clubs et de licences pour les adhérents afin de pouvoir démarrer les activités/séjours/formations etc... dès les premiers jours de septembre.*

*Ainsi nous avons décidé pour la prochaine rentrée sportive de proposer la pré affiliation pour les clubs et la pré adhésions pour les adhérents au sein du système en amont de la rentrée sportive.*

*Vous aurez plus d'information prochainement sur l'ouverture de cette nouvelle fonctionnalité dans notre système de gestion de la vie fédérale.*

*Merci.*

PAILLON RANDOS

Question : L'article 8.6.1 des statuts prévoit l'approbation du bilan de l'exercice, celui-ci sera-t-il présenté à l'Assemblée Générale ?

*Réponse : Les comptes clôturés au 31/12/2023 seront présentés de la même manière que les années précédentes.*

PAILLON RANDOS

Question : Modification des statuts article 3.6, il fait apparaître l'appellation Codir. De celle-ci n'est pas inscrite dans les statuts. Ne faudrait-il pas ajouter cet acronyme dans les statuts (article 9) ou le développer dans les modifications ?

*Réponse : Il n'y a pas de paragraphe 3.6 dans les statuts*

PAILLON RANDOS

Question : Sur quoi s'appuie-t-on pour demander une copie de la carte grise avant tout remboursement de frais de déplacement ?

*Réponse : Le taux de remboursement en euro/km est différent pour une voiture ou un deux-roues, d'où la demande de carte grise. Ce justificatif est demandé en cas de contrôle par l'administration.*

LES MONTJOIES

Question : L'arrêt des sur-cotisations suite à la demande de Paris est-il rentré en vigueur depuis cette année ou avons-nous "encore du temps pour se retourner". Cela nous fera un trou de 20 à 35 000 €, quelle sera l'incidence sur les différentes commissions et l'emploi prévu ?

*Réponse :*

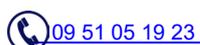
*La suppression de la sur-cotisation rentrera en vigueur à la saison 2024-2025. La perte financière pour le comité sera d'environ 28.000 €. Il ne sera plus difficile d'embaucher une 2e salariée ou intérimaire. L'impact sur les commissions n'est pas connu à ce jour, tout dépendra également de l'augmentation du tarif des licences.*

LES MONTJOIES

Question : Paris nous demande de voter 2.65 € d'augmentation, et nous a affirmé que c'était eux qui étaient maître du prix des licences (dans les statuts semble-t-il), des statuts peuvent se changer (nous l'avons fait de nombreuses fois suite à leur demande). Pourquoi ne pas soumettre l'approbation de cette augmentation, au changement des statuts Parisiens et ainsi laisser une liberté aux comités, de mettre une sur-cotisation ? Et donc une liberté de gestion !

*Réponse : Les statuts nationaux ont été validés en novembre 2023. Les comités départementaux et régionaux continueront à voter les nouveaux tarifs, les résultats des votes seront portés à l'AGO national. Le national a répondu que la sur-cotisation est illicite, d'avis d'expert juridique, mais nous n'avons jamais eu la preuve écrite ;*

**Comité Départemental des Alpes Maritimes** • 6 bis boulevard Maréchal Juin - 06800 CAGNES-SUR-MER



**Fédération Française de la Randonnée Pédestre** [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr)

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.  
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.